

NÉGOCIATION SALARIALE DE BRANCHE

16/12/2020

Sans grande surprise, les représentants patronaux ont occupé la première partie de la réunion pour revenir sur ce qui avait déjà fait l'objet du bureau des pleurs lors de la première séance : « le contexte économique ».

A la volée, voici quelques « pépites » :

- Contexte mondial défavorable.
- Grosses incertitudes sur 2021.
- Certains secteurs souffrent particulièrement (Cosmétique, Automobile, Aéronautique).
- L'inflation devrait s'établir à 0 %.
- La revalorisation du SMIC devrait être comprise entre 0,9 % et 1 %.

Or nous savons tous que ces plaintes n'ont qu'un seul but : tenter de justifier l'inacceptable répartition des richesses que les dirigeants imposent au salariat.

Si nous ne pouvons pas éluder que certaines entreprises sont en difficultés, il nous faut également éclairer sur les profits réalisés par l'ensemble des grands groupes qui dictent leur loi à la branche.

Il faut également avoir conscience que si certaines entreprises souffrent, les majors n'y sont pas étrangères. En effet, nombre de TPE/PME de notre branche sont sous le joug des majors qui leur imposent des conditions insoutenables dans le but d'enrichir toujours plus les actionnaires.

Dans une période qui nous est présentée comme dramatique, l'ensemble de ces groupes a annoncé des dividendes records. Le cours de leurs actions en bourse a connu un rebond ahurissant dans cette même période.

Les représentants patronaux font la proposition suivante :

- Revalorisation du point de 0,6 %, soit 8,36 €.
- Coefficient du complément de salaire porté à 0,757.

- Mise en place d'un Groupe de Travail sur la structure salariale dans la branche.

Sans accord, il n'y aura pas d'application unilatérale. De fait, ils actent que le K130 se trouverait en-deçà du SMIC...

Ces propositions sont non seulement inacceptables mais elles sont insupportables dans le sens où elles vont encore accroître les injustices sociales. Cerise sur le gâteau, ils se livrent à un chantage obscène.

La crise « dite sanitaire » n'est qu'une nouvelle excuse. Il s'agit tout simplement d'une énième crise du capitalisme que la classe dirigeante veut encore faire supporter par le seul salariat !

Au travers de ces propositions, les représentants patronaux valident la dégradation des rémunérations dans notre branche au profit des actionnaires.

Il va de soi que la FNIC CGT ne pourra pas se rendre complice d'une telle mascarade qui tend juste à rédiger un accord pour respecter l'application du SMIC.

Plus largement, nous faisons le constat que les représentants patronaux proposent des accords qui sont juste au niveau de la loi. Dès lors, on est légitimement en droit de se poser les questions suivantes :

- * **A quoi sert notre branche si les accords ne sont pas plus favorables que la loi ?**
- * **Quelle attractivité pour notre branche ?**

Si vous aviez encore des doutes, seule la contestation par la mobilisation sera de nature à imposer d'autres choix à la classe dirigeante qui nous opprime.

**Il est d'autant plus urgent de s'inscrire dans
L'ACTION INITIÉE PAR LA FNIC-CGT À PARTIR DU 18 JANVIER
pour un changement de société !**